

GARONS

le magazine n° 21



Journal municipal

Mai 2019

Services mairie

HÔTEL DE VILLE

✧ Services administratifs - Tél. 04 66 70 05 77
HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h.
Jeudi de 8h30 à 12h. FERMETURE l'après-midi.

✧ Urbanisme - Tél. 04 66 70 05 77
Fermé le vendredi après-midi.

✧ Horaires d'ouverture de la médiathèque Saint-Exupéry
❒ Lundi : fermeture hebdomadaire
❒ Mardi : de 15h30 à 18h30
❒ Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
❒ Vendredi : de 15h30 à 18h30
❒ Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 66 38 91 43

✧ Site internet : www.ville-garons.fr

✧ Pour tous renseignements sur la collecte des déchets et sur la déchèterie : Nîmes Métropole DCTDM.
04 66 02 54 54 ou dctdm@nimes-metropole.fr

PERMANENCES ASSISTANCES SOCIALES

✧ DGADS : Mme Oliveira-Fernandes
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 02 80 33
✧ MSA : Mme Basset
Permanences sur rendez-vous - Tél. 04 66 87 75 87

URGENCES

✧ Police municipale (Grand'rue) :
04 66 70 13 13 ou 06 85 07 10 09
✧ Gendarmerie : 17 ou 04 66 20 12 36
✧ Pompiers : 18
✧ AGAVIP : (aide aux victimes d'infractions pénales et de médiations)
Tél. 0 800 80 55 64

Permanences du Maire et des Adjoints



ALAIN DALMAS
Maire



YVES RODRIGUEZ
1er adjoint,
délégué aux bâtiments communaux et aux sports



JOSIANE GAUDÉ
2e adjoint,
déléguée aux finances



JEAN-MAX MARCOUREL
3e adjoint,
délégué à la culture et à la communication



BRIGITTE MALIGE
4e adjoint,
déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



JEAN-PIERRE BENEDETTI
5e adjoint,
délégué à l'urbanisme et au développement économique



JACQUELINE CHAPEYRON
6e adjoint,
déléguée à l'enfance, la jeunesse et le centre de loisirs



MICHEL JARRY
7e adjoint, délégué à l'environnement et au cadre de vie et à la vie associative



ALINE BASTIDA
8e adjoint,
déléguée aux voies et réseaux

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
secretariat@garons.fr
MAIRIE DE GARONS :
Tél : 04 66 70 05 77 Fax : 04 66 70 05 69



Le magazine, journal municipal de la ville de Garons

Directeur de la publication : Alain DALMAS
Rédacteur en chef : Jean-Max MARCOUREL,
en collaboration avec Jérémy SALEZ

Crédits photos : Mairie de GARONS
Conception/réalisation : Ab Ovo 04 66 62 93 63 - www.abovo.fr
Dépot légal n°13 1977

Votre journal municipal est imprimé sur un papier respectant les normes européennes de protection de l'environnement

Édito du maire



Chères Garonnaises,
Chers Garonnais,
Chers Amis,

2018 est maintenant derrière nous et 2019 nous a déjà ouvert ses portes.

Depuis plusieurs décennies, Garons se développe harmonieusement avec ses 4800 habitants lors du dernier recensement de la population, en offrant à toutes et à tous des équipements de qualité.

La lecture de ce bulletin d'information vous permettra de constater que l'implication et le dynamisme du Conseil Municipal et de l'ensemble des associations n'a pas faibli et ce, dans tous les domaines. Que toutes les personnes y contribuant soient ici sincèrement et chaleureusement remerciées.

J'attire votre attention sur le fait que les travaux 2018 ont été menés avec succès. La ZAC Carrière des Amoureux voit le jour et les premières constructions apparaissent dans le paysage, les travaux du giratoire de l'entrée nord sont désormais achevés et l'aménagement de la rue des Alpilles est actuellement en cours. D'autres actions ciblées sur le village ont été également réalisées : clôture du stade Joseph Zanon, travaux divers de voirie, faucardage des fossés, et tant d'autres.

Des projets ? Nous en avons et nous y apporterons toute notre attention pour clore ce mandat : la réalisation d'un skatepark, des travaux d'aménagement de la rue du Jardin, la réhabilitation de l'école maternelle Jean Monnet, l'extension de la crèche l'Oustaou des Péquélets...

Toutes ces actions avaient été clairement annoncées dans notre programme électoral de 2014. Nous sommes fiers d'avoir pu les mener à bien dans leur totalité et même plus encore.

Toutes ces actions avaient été clairement annoncées dans notre programme électoral de 2014. Nous sommes fiers d'avoir pu les mener à bien, dans leur totalité et même plus encore.

Les dépenses publiques étant au cœur des débats nationaux et locaux, nous avons pris la décision, depuis le début de notre mandat, de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune. Le Conseil Municipal a su maîtriser son budget tout en apportant des réponses concrètes aux attentes des Garonnais.

Nous pouvons, je le pense, nous projeter d'ores et déjà sur le prochain mandat avec sérénité et clairvoyance sur les objectifs à mettre en place et à atteindre pour que notre village garde son attractivité et son « bien vivre ensemble ». Au titre de l'attractivité, nous devrions voir très prochainement s'implanter sur la commune, en zone Aéropole, la société ASICS, grand équipementier sportif de renommée internationale ainsi que le n°1 des sites de vente en ligne de produits pour le jardin OOGARDEN. Nous tacherons d'accompagner au mieux ces entreprises dans le développement de leurs activités. J'en profite d'ailleurs pour souhaiter à ses dirigeants et à ses salariés la bienvenue sur notre commune.

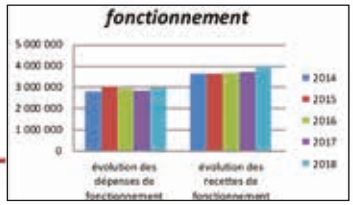
Je vous laisse maintenant le soin de parcourir ce bulletin qui, je l'espère, vous apportera une visibilité supplémentaire sur notre action au quotidien.

Alain DALMAS, Maire de Garons

Sommaire



Services mairie ● 2
Permanences des élus ● 2
Édito du Maire ● 3



Budget ● 4-5
Conseillers départ. ● 6
Travaux ● 7
Scolaires ● 8



Environnement ● 9-10
Médiathèque ● 11
Participation citoyenne ● 12



Info-flash ● 13
Urbanisme ● 14-15
Les aînés ● 16
La stèle du souvenir ● 16



En souvenir ● 17
Manifestations ● 18-19
Comité de jumelages ● 19

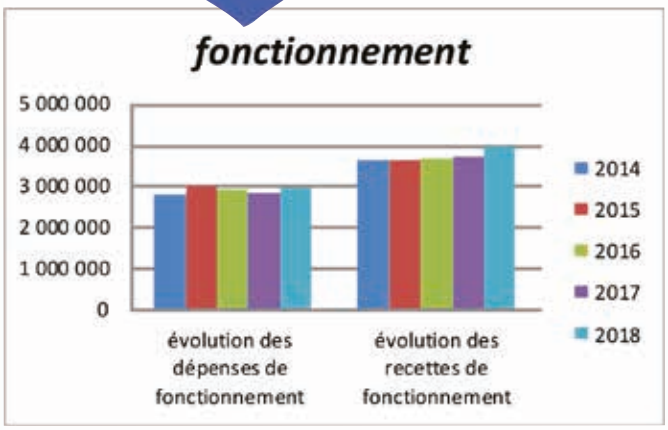
État civil ● 20
Associations ● 21-26
Bienvenus ● 27

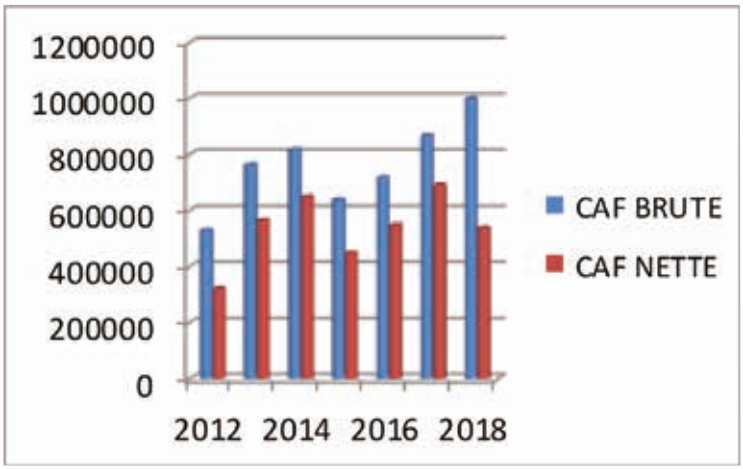
BILAN FINANCIER

Les 5 dernières années ont été marquées par une baisse progressive et régulière des dotations de l'État. Afin de compenser cette diminution de recettes, la commune a opté pour une dépense maîtrisée tout en essayant de répondre aux besoins du plus grand nombre.
Une gestion rigoureuse a permis de stabiliser les dépenses.

Malgré l'implication de la commune à répondre aux objectifs de l'article 55 de la loi SRU en terme de construction de logements sociaux, en 2018, 80 034 € ont été prélevées sur les recettes fiscales suite à la décision du Préfet de prononcer la carence en matière de logements sociaux.







L'autofinancement correspond à la part des recettes, hors emprunt, permettant de financer les investissements. La commune dégage depuis quelques années un autofinancement satisfaisant.
Capacité d'autofinancement brute : différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement.
Capacité d'autofinancement nette : CAF brute - remboursement du capital d'emprunts.

2018, c'est aussi :
- 0,8 % de charges de personnel
+ 6,4 % de recettes de fonctionnement

La dette de Garons représente 300 € par habitant, contre 822 € par habitant pour les communes de même strate (référence 2018).



Au 1er janvier 2019, la dette s'élève à 1 459 559 € contre 1 920 615 € au 1er janvier 2018.

Investissement - Dépenses 2018
1 817 000 €
(hors remboursement des emprunts et opérations d'ordre)

- 29 000 € : espaces publics (jeux du parc et plantation)
- 134 000 € : travaux divers sur les bâtiments
- 255 000 € : travaux de voirie, éclairage public, électrification
- 1 234 000 € : giratoire entrée nord de Garons (solde réglé en 2019)
- 26 000 € : utilitaire électrique pour les services techniques
- 12 000 € : matériel informatique
- 9 200 € : ouvrages pour la médiathèque
- 9 500 € : mise en place de l'objectif « 0 phyto »
- 11 500 € : mobiliers et matériels divers...

Les investissements ont été nombreux et le plus important a été axé sur le giratoire de l'entrée nord de Garons, devenu une nécessité tant pour la sécurisation de l'entrée du village que pour la desserte de la nouvelle ZAC Carrière des Amoureux.

QUEL BUDGET POUR MA VILLE EN 2019 ?



D'un côté, les dépenses courantes permettent de faire fonctionner au quotidien les services rendus à la population. De l'autre, les dépenses d'investissement caractérisent l'engagement de la collectivité à mener à bien ses projets.

LES RECETTES

Composées en partie de :

Fonctionnement :

- 58 % impôts et taxes
- 21 % dotations et subventions
- 5 % recettes de la vente de produits et services (cantine, CLSH, occupation du domaine public...)

Le +

À Garons, les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2014. Cette année encore, le Conseil Municipal a voté leur maintien.

Habitation	Foncier	Foncier non bâti
12,11 %	19,98 %	73,70 %

Investissement :

- Subventions et taxes : 2 513 000 €, soit 50 %
- Emprunt : 598 374,11 € soit 12 % du budget
- Autres : 1 827 556,71 € (autofinancement, excédent de fonctionnement capitalisé...)

LES DÉPENSES

Composées en partie de :

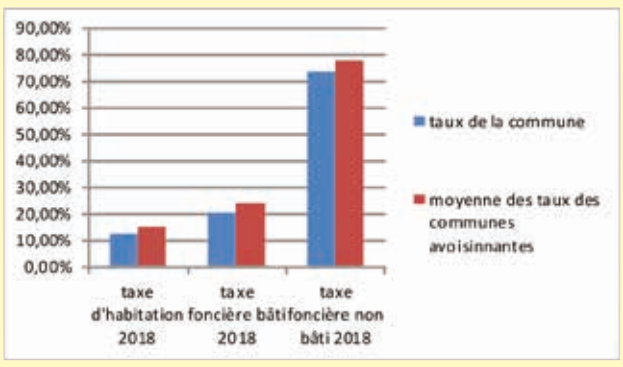
Fonctionnement :
4 288 325,89 €
Dont charges de personnel : 36,37 %

Dans son rapport sur les finances publiques locales, publié le 14 octobre 2013, la Cour des comptes précisait que les dépenses de personnel représentaient près de 52 % des dépenses de fonctionnement des collectivités locales.

Investissement :
4 938 930,82 €
Dont 3 377 000 € directement investis dans les nouveaux programmes 2019 :

- Finalisation du giratoire entrée nord (290 000 €)
- Aménagement d'un skatepark (240 000 €)
- Aménagement de la rue du Jardin (230 000 €)
- Aménagement de la rue des Alpilles (730 000 €)
- Rénovation de l'école maternelle (520 000 €)

Retrouver les documents budgétaires sur : www.garons.fr



Les produits des 3 taxes directes (habitation et foncier) constitue quasiment la moitié des ressources budgétaires **(leviers principaux sur lesquels la commune peut agir).**







Joëlle Murré et William Portal :
« Garons au cœur d'un canton culturel, sportif et de traditions que nous soutenons ! »

Garons, entre Nîmes et Saint-Gilles peut s'enorgueillir d'être un village où le sport, la culture et les traditions sont au cœur de la vie de ses habitants, à l'image du canton de Marguerittes, où la Camargue est fortement représentée dans de nombreuses occasions et manifestations.
Un canton qui affiche également de nombreuses infrastructures sportives, un tissu associatif hautement qualifié et souvent récompensé, et des sportifs de haut niveau. Quatre courts de tennis ont d'ailleurs été construits sur la commune et un skatepark est en cours de réalisation. Des projets dont la griffe départementale permet de voir le jour. Voilà une jeunesse comblée par autant d'attention. Le sport permet de favoriser le vivre ensemble et de développer des notions de partage, de respect, de tolérance et de convivialité.

Après l'Étoile de Bessèges en février dernier, cet été, à deux pas d'ici, nous allons vivre un grand évènement avec le Tour de France. Voilà symboliquement l'avènement de l'ambition affichée par le département du Gard en matière de sport !

La culture est également omniprésente à Garons. Tout d'abord sa médiathèque qui invite à une approche culturelle et permet de tisser du lien social, toutes générations confondues, également deux festivals de renommée international : le salon régional du Santon et le salon Européen du Flacon à parfum.
Oui, Garons capitale européenne pour l'occasion !

Autant d'atouts, de talents, d'initiatives que nous saluons et qu'avec la collectivité départementale, nous soutenons.

Et pour couronner le tout, la commune dispose aussi d'un patrimoine culinaire réputé. Avec, déjà, la table doublement étoilée du chef Michel Kayser qui brille depuis des années.
Il le sera encore plus avec la récompense récente de Monsieur Ruffinato du restaurant Le Braconnier dans le cadre du concours Gard Gourmand 2019.

Activités, détente, loisirs, dégustations... autant de plaisirs qui font de Garons, un village à l'art de vivre !

Joëlle Murré
WIlliam Portal
Conseilliers départementaux
Groupe UDI / Indépendants

LES TRAVAUX

Le giratoire

Les travaux d'aménagement du giratoire de l'entrée nord de Garons s'achèvent et seuls les espaces paysagers doivent encore être travaillés. Outre l'aspect sécuritaire, ce giratoire desservira notamment la nouvelle ZAC Carrière des Amoureux où plus de 300 logements vont s'élever. D'ailleurs, les premières constructions individuelles sont visibles depuis le parc municipal.





La rue des Alpilles



La communauté d'agglomération de Nîmes Métropole en charge des réseaux humides (eau potable et assainissement) a laissé place au Syndicat Mixte d'Électricité du Gard qui a dû gérer les réseaux secs. La commune achèvera les travaux par la réfection de la voirie et des trottoirs. Un appel d'offre permettra de retenir l'entreprise en charge des travaux. Nous veillerons au respect des plannings, au bon déroulement des travaux et à la qualité des aménagements réalisés.

Plan de financement prévisionnel

Total des dépenses : 624 000 € HT

Participation SMEG : 60 000 €
Fonds de concours de Nîmes Métropole : 312 843 €

Les travaux à venir

Plusieurs projets sont d'ores et déjà actés :



- la réfection et la sécurisation de chemins communaux, comme celui de la Farelle jouxtant la nouvelle ZAC Carrière des Amoureux,
- la signalisation horizontale dans certains secteurs (marquage au sol),
- la sécurisation de certaines voies par la mise en place d'une signalisation spécifique,
- l'aménagement de la rue du Jardin (réseau pluvial et réfection de la voirie),
- la rénovation de l'éclairage public pour certains quartiers : rue des Platanes, rue des Saladelles, rue Frédéric Mistral...



MISONS SUR L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE

Les travaux

Outre la réhabilitation, la mise aux normes, la rénovation de la toiture terrasse et des façades de l'école élémentaire, ainsi que la création d'un restaurant scolaire pour l'école maternelle ces dernières années, la municipalité a voté, en décembre 2018, la rénovation totale de l'école maternelle Jean Monnet.

Ces travaux ont pour objectifs :

- la reprise totale de l'étanchéité des toitures (avec rénovation des plafonds endommagés),
- la rénovation de la totalité des façades,
- le remplacement des clôtures,
- la rénovation de la cour,
- le changement de toutes les menuiseries bois par des menuiseries aluminium,
- d'évaluer la possibilité de fermer les dortoirs.



L'enveloppe financière prévisionnelle est de 430 000 €. Des subventions et fonds de concours ont été sollicités.

Les travaux interviendront pendant les temps d'absence des enfants dans l'enceinte du bâtiment.

Les manifestations



Il n'y a que peu de mots pour décrire la fête de Noël des écoles : féerie, chants et plaisirs. Les chants se sont succédé, les classes aussi, et le Père Noël a pu rencontrer les enfants qui l'attendaient avec beaucoup d'impatience.

Calendrier

- 14 juin 2019 : fête de l'école maternelle (dans l'établissement)
- 2 juillet 2019 : fête de l'école élémentaire (aux arènes)



Les subventions municipales

La commune contribue au bon fonctionnement des écoles. Ainsi, le Conseil Municipal a voté en début d'année les participations et subventions suivantes :

- activités pédagogiques pour l'école maternelle : 10 € / an / enfant,
- activités pédagogiques pour l'école élémentaire : 15 € / an / enfant,
- subvention annuelle à l'association Escolo de Garouns (école élémentaire) : 740 €,
- subvention annuelle à l'APE Prim'Air (école élémentaire) : 250 €,
- subvention annuelle à l'association Enfantillages (école élémentaire) : 200 €,
- subvention annuelle à la coopérative scolaire (école maternelle) : 400 €.

Coût global par élève

- Pour l'école élémentaire : 604 € / an / enfant
- Pour l'école maternelle : 1800 € / an / enfant

Ces montants comprennent l'ensemble des postes de dépenses consacrées aux écoles avec notamment, les achats de fournitures, de matériels, mobiliers et équipements, les dotations et subventions, les manifestations...



EN ROUTE VERS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

La commune de Garons a acquis un nouveau véhicule utilitaire 100 % électrique n'émettant aucun gaz à effet de serre et réduisant considérablement les nuisances sonores.
Ce véhicule, à destination des services techniques, a une autonomie suffisante pour l'utilisation quotidienne qui en sera faite et se recharge en quelques heures. Il est ainsi tout à fait adapté aux missions effectuées par les services de la ville. La consommation d'électricité d'un utilitaire électrique est sensiblement moins coûteuse que la consommation d'essence d'un véhicule thermique. Ainsi, là où un plein vaudra 50 € pour du diesel, seuls 2 € suffiront à recharger ce nouvel utilitaire électrique.



LE FRELON ASIATIQUE



Provenance
Comme son nom l'indique, le frelon asiatique est originaire d'Asie. On retrouve cette espèce dans le Nord de l'Inde, en Chine ou dans les montagnes d'Indonésie. Il semble qu'il soit arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises livrées en 2004 à Tonneins (Lot-et-Garonne). En quelques années, il a proliféré partout en France et s'est aussi répandu en Espagne et au Portugal.

Comment reconnaître un frelon asiatique ?
Le frelon asiatique est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête, de face, est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.
Il est peu agressif lorsqu'il est seul en dehors de son nid. Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle du frelon européen. Cependant, la colonie peut s'avérer dangereuse si des personnes ou des animaux à proximité sont considérés comme une menace. Il existe à ce moment-là un risque d'attaque collective par multi-piqûres et projections de venin dans l'air.
Le nid ne sert qu'une seule fois et meurt durant l'hiver.

Que faire en cas de nid ?
- Ne pas appeler les pompiers directement.
- Ne pas essayer de le détruire soi-même.

Faire appel à un des référents, en l'occurrence M. Malhautier, de préférence par mail : rene.malhautier0747@orange.fr ou par téléphone au 04 66 23 14 68, en ajoutant une photo du nid et en indiquant sa localisation exacte. Il sera nécessaire de préciser si le nid se situe sur un toit, un arbre... en indiquant la hauteur et surtout en mentionnant s'il est accessible ou pas.
Le référent fera appel au CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) après consultation des photographies et des renseignements apportés par le particulier. En aucun cas, il ne faut appeler la caserne de proximité qui n'est pas habilitée à prendre la décision d'intervention, cette décision ne relève que du CODIS.
Enfin, il faut savoir que la destruction d'un nid n'est pas prioritaire et que sa destruction ne passera pas avant des inondations, un incendie, ou un accident. À noter également que la destruction nécessitant une perche, il sera impossible d'intervenir les jours de grands vents. Tout cela justifie le fait que parfois plusieurs jours sont nécessaires avant de lancer l'opération.

Si toutefois vous découvriez un nid de frelons asiatiques sur la voie ou les espaces publics, vous êtes invités à contacter la police municipale qui se chargera des formalités.
Contact : 04 66 70 13 13 ou police.municipale@garons.fr

LA PROPRETÉ DU VILLAGE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Suite à la réception de quelques courriers et photos de certains administrés concernant l'entretien du village, une petite mise au point s'avère utile dans ce journal municipal.



Le reproche principal est l'envahissement des herbes le long des voiries, des parcs publics et du cimetière. Pour rappel, les communes ont l'interdiction d'employer des produits phytosanitaires, en particulier les désherbants, ce qui demande un surcroît de travail et d'adaptation.

Avec le label Terre Saine, nous nous devons désormais de préserver les ressources en eau et



l'environnement des produits qui pourraient polluer nos nappes phréatiques et par conséquent, notre consommation en eau.

Les services municipaux ainsi que les équipes de l'ESAT OSARIS, avec qui nous travaillons, veillent au quotidien au bon respect de ces pratiques avec, pour seul objectif, une meilleure qualité de vie pour tous les Garonnais.

Nous tenons à remercier les administrés qui nettoient régulièrement leur devant de clôture, un exemple à suivre...

Le vivre ensemble



Incivilités, manque de courtoisie, de politesse, ces comportements qui manifestent le rejet des règles élémentaires de la vie sociale

Il est difficile de changer des habitudes, surtout quand elles s'enracinent durablement dans notre vie quotidienne. Pourtant, n'est-il pas plus agréable pour chacun d'entre nous de vivre en harmonie, dans le respect des autres et de soi-même ?

- Les stationnements gênants, répétés et inadmissibles de certains administrés,
- le non-respect de la signalisation, des limites de vitesse,
- les nuisances sonores,
- la propreté du village négligée avec les déchets sauvages, les poubelles éventrées sur les trottoirs, les détritus de toutes sortes polluants nos rues, les excréments d'animaux sur les routes, les chemins, les trottoirs et les espaces publics, y compris ceux dédiées à nos enfants…

Ces petites choses qui, pour certains, deviennent habituelles et anodines mais qui causent du tort à son voisin et à l'embellissement de notre village.
Le civisme est l'affaire de tous. Respectez-vous, respectez-nous.

LIVRES, LECTURES, ANIMATIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES... À LA MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

Un beau début d'année avec la conférence de Joëlle Murré : « Si Garons m'étais conté... ». La salle des Contes était comble pour accueillir le public désireux d'en apprendre sur l'histoire du territoire de Garons, depuis l'antiquité romaine à nos jours.



En parallèle, se tenait une exposition de photos d'époque et de documents anciens. Beaucoup de personnes venues avec des proches ont pu retrouver des souvenirs d'antan. De beaux moments de partage et de convivialité, de belles émotions aussi à découvrir dans les clichés noirs et blancs, comme par exemple une ancienne connaissance familiale. Une manifestation totalement réussie.

La rentrée littéraire de cette nouvelle année 2019 sera à l'honneur avec les commandes de nouveaux livres en littérature jeunesse et adulte, pour satisfaire les lecteurs curieux de l'actualité littéraire et suivre le palmarès des titres et auteurs plébiscités. Romans, documents d'actualité, BD... Petits, jeunes ou grands pourront trouver matière à lecture, évasion ou connaissance.



Vous souhaitez vous initier à la lecture numérique : des liseuses sont disponibles au prêt pour les lecteurs inscrits, aux mêmes conditions d'emprunt que tout autre document de la médiathèque.

Dans une volonté de promouvoir la lecture à portée de tous, la médiathèque propose un matériel de lecture adapté aux personnes aveugles, malvoyantes ou ne pouvant plus lire du fait d'un autre handicap. De nombreux titres sont proposés sur différents supports. N'hésitez pas à vous renseigner.



Matériel audio Daisy pour les personnes en situation de handicap.

Le programme d'animations de la médiathèque est disponible sur le site de la mairie de Garons (onglet Sport et Culture) et annoncé par voie d'affichage et courriels.

Le printemps est là, réveillez vos envies de lecture !



Toutes remarques et suggestions sont les bienvenues.

Que vous soyez association ou particulier, vous pouvez donner votre avis sur ce bulletin, proposer des articles, des photographies ou bien simplement des idées de rubriques qui seront soumis à la commission en charge de la communication municipale.

N'hésitez pas à transmettre vos éléments et vous faire connaître à l'adresse suivante : secretariat@garons.fr

PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion d'information a été organisée en mairie le 13 février dernier, en collaboration avec la Gendarmerie Nationale, représentée par la lieutenante Laura LENS, commandant la COB de Bouillargues, la Police Municipale, les élus de la commune et les nombreux administrés désireux d'en savoir plus sur cette démarche.

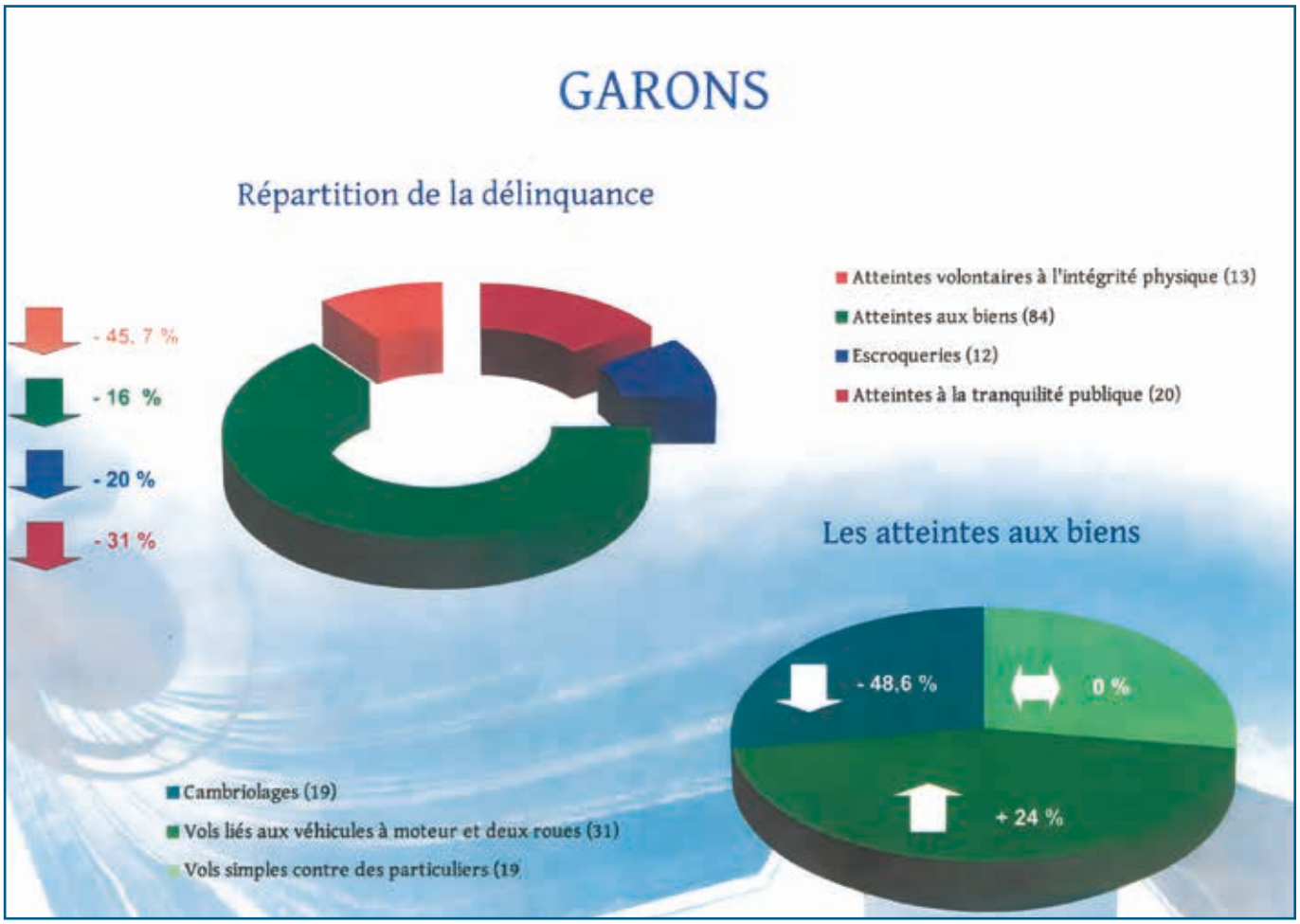


Instaurée pour la première fois en 2006, cette démarche consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.
Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « Participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.
Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinage.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous rapprocher du service de la Police Municipale de Garons ou adresser votre courriel à : secretariat@garons.fr



INFORMATION À PARTAGER AUTOUR DE VOUS !

La municipalité de Garons propose, depuis fin 2018, l'application INFO-FLASH, téléchargeable sur smartphone et tablette, afin de communiquer en temps réel toute information concernant votre commune.
Pour cela, il vous suffit de télécharger gratuitement et sans inscription l'application INFO-FLASH depuis votre téléphone ou votre tablette.
Vous recevrez alors des notifications (annonces) vous informant des actualités (manifestations, festivités), en cas d'annulation d'événements, ou un signalement en temps réel d'événements imprévus (coupure d'eau), et en cas d'extrême urgence, des alertes afin de mieux se protéger ou se préparer.
Vous pouvez choisir d'être informés de toutes les rubriques d'informations ou de celles de votre choix uniquement.
Le plus : vous avez la possibilité de partager l'information sur Facebook, WhatsApp, SMS, Messenger ou e-mail afin de diffuser rapidement une info urgente. Vous pouvez également enregistrer l'information sur votre agenda électronique, ce qui est très pratique !
Ainsi vous gardez un lien avec votre commune, où que vous soyez et à tout moment !

En résumé :

- informations et alertes via des notifications,
- uniquement des informations utiles et officielles,
- aucune inscription pour les utilisateurs,
- aucune donnée personnelle, totalement anonyme,
- fonctionnement sur tablette et smartphone,
- l'actualité locale en toute simplicité.

Nous vous invitons donc à télécharger l'application par PLAY STORE ou GOOGLE PLAY si vous avez un téléphone ou une tablette ANDROID et sur APP STORE si vous avez un IPHONE ou un IPAD.
Choisissez ensuite la commune (Garons ou 30128) puis la mettre en « favori ».
Vous pouvez ensuite choisir le type d'informations que vous souhaitez recevoir.
Pour tout renseignement complémentaire, visitez le site :
https://www.info-flash.com/

FÉLICITATIONS



L'équipe municipale tenait à féliciter tout particulièrement Mme Charlène Miloikovitch-Marchiollo, lauréate du 26e concours national « Un des Meilleurs Ouvriers de France » dans la spécialité « Lingerie, Corsetterie et Soutien-Gorge ». Nous espérons que cette Garonnaise pourra s'épanouir pleinement dans cet univers qui la passionne et qu'elle maîtrise déjà avec beaucoup d'aisance.
Site : http://www.contesetcomtesses.jmkh-design.com

En savoir plus...

Le COET-MOF (comité d'organisation des expositions du travail) a pour mission d'organiser le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France » sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le diplôme « Un des Meilleurs Ouvriers de France » est, depuis 2001, un diplôme d'État de niveau III. Il est délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.

CORRESPONDANTE MIDI LIBRE

Nous souhaitons la bienvenue à Isabelle HARO, nouvelle correspondante locale de Midi Libre. Nous sommes persuadés que sa collecte des informations et leur restitution contribueront au dynamise de la commune et favoriseront les liens qui unissent les Garonnais.

L'équipe municipale lui apporte, d'ores et déjà, tout son soutien et lui souhaite beaucoup de succès dans cette nouvelle mission.

Vous souhaitez relayer une information locale dans le quotidien Midi Libre : Isabelle Haro
Adresse électronique :
garons.midilibre@gmail.com

QUE FAIRE EN CAS DE TRAVAUX CHEZ SOI ?

RAPPEL DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

TYPE DE TRAVAUX		PERMIS DE CONSTRUIRE	DÉCLARATION PRÉALABLE	AUCUNE DEMANDE
Construction nouvelle	Surface inférieure à 5 m² (mais toujours en respectant les règles du PLU*)			X
	Indépendante et non accolée à la construction principale De 5 m² à 20 m²		DP	
	Indépendante et non accolée à la construction principale d'une surface supérieure ou égale à 20 m²	PC		
	En extension de la construction principale, pour une surface comprise entre 5 m² et 40 m² (si la surface totale maison et projet ne dépasse pas les 150 m²)		DP	
	En extension de la construction principale pour une surface comprise entre 5 m² et 40 m² (si la surface totale maison et projet dépasse les 150 m²)	PC		
Changement de destination	SANS modification extérieure. Exemple : transformation d'un logement en un commerce		DP	
	AVEC modifications extérieures (type : ouverture). Exemple : transformation d'un logement en commerce, avec une modification de la porte d'entrée ou des fenêtres	PC		
Travaux intérieurs	Structures porteuses (murs porteurs/ IPN, etc.)	PC		
	Avec création d'un logement supplémentaire sans modification de la surface habitable		DP	
	Avec création d'un logement supplémentaire et un ajout jusqu'à 40 m² de surface habitable		DP	
	Avec création d'un logement supplémentaire et un ajout supérieur à 40 m² de surface habitable	PC		

TYPE DE TRAVAUX		PERMIS DE CONSTRUIRE	DÉCLARATION PRÉALABLE	AUCUNE DEMANDE
Terrasse « couverte et close » **« Le cas de la véranda »**	Totalement fermée, type véranda d'une surface plancher inférieure à 40 m²		DP	
	Totalement fermée, type véranda d'une surface plancher inférieure à 40 m² MAIS si le total est supérieur à 15 0m² (soit la surface plancher de l'habitation et de la surface plancher à créer = 150 m² ou plus)	PC		
	Totalement fermée, type véranda d'une surface plancher supérieure à 40 m²	PC		
Terrasse non couverte **si la terrasse est plus haute que le terrain naturel**	Attenante à la maison : jusqu'à 40 m²		DP	
	Attenante à la maison : plus de 40 m²	PC		
	Non attenante à la maison : de 5 m² à 20 m²		DP	
	Non attenante à la maison : plus de 20 m²	PC		
Piscine	Couverte : moins de 100 m² de surface, couverture de moins de 1,80 m de hauteur sur terrain naturel		DP	
	Non couverte : moins de 100 m²		DP	
	Couverte avec dispositif de couverture supérieur à 1,80 m de hauteur par rapport au terrain naturel	PC		
	Supérieure à 100 m²	PC		
Ravalement de façade			DP	
Modification ou création d'ouvertures			DP	
Transformation d'un garage en pièce habitable			DP	
Réfection de la toiture			DP	
Clôtures			DP	

Cette liste est non exhaustive.
Le service de l'Urbanisme de la mairie se tient à la disposition du public pour toute information complémentaire.

- Le **règlement** du Plan Local d'urbanisme (PLU) est consultable en ligne sur le site de la mairie : www.garons.fr
- Vous pouvez également consulter le site : www.service-public.fr

Onglets : particuliers + logement + urbanisme + autorisations d'urbanisme

IMPORTANT :
AVANT TOUS TRAVAUX, le non dépôt d'une demande d'autorisation (DP ou PC) en mairie place tout usager en situation d'infraction au Code de l'Urbanisme et expose à des poursuites judiciaires.
Après l'obtention d'une autorisation, vous êtes dans **l'obligation d'afficher** (panneau de chantier), avant les travaux, **et** pendant toute la durée des travaux.

LES AÎNÉS

C'est une nouvelle fois avec beaucoup de bonheur et de plaisir partagés que se sont retrouvés, le dimanche 16 décembre, les aînés de la commune.
Invités par le CCAS, en présence de M. le Maire, de Marie-Jeanne Baleine, Vice-Présidente du CCAS et des Conseillers Municipaux, plus de 270 convives ont pris part au traditionnel repas de fin d'année.
À l'image du repas, cette journée festive et pleine de panache a remporté un vif succès !
Les absents n'ont pas été oubliés puisque des colis de Noël leur ont été remis en contrepartie.



La remise des colis, en mairie
300 colis distribués cette année





Le repas des aînés, à la salle des fêtes

Depuis le 1er janvier 2019, le fichier des aînés ne pourra plus être mis à jour avec les listes électorales, pour recenser les nouveaux ayants-droit de la commune.
Aussi, pour être connus de nos services et être inscrits sur ces listings, vous devez impérativement venir vous inscrire en mairie, dès vos 65 ans fêtés, au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. Cette démarche est nécessaire et obligatoire, si vous souhaitez participer au repas de Noël ou bénéficier d'un colis.
Les retraités déjà inscrits n'ont pas à se faire connaître.

STÈLE DU SOUVENIR

Le samedi 16 février 2019, a été inaugurée la stèle en souvenir des Hmongs morts pour la France.
Cette stèle, financée par des associations d'anciens combattants et par le Souvenir Français, trône désormais devant le cimetière communal et sera honorée tous les ans, le 8 juin.
Nous n'oublierons pas le sacrifice de cette communauté qui a combattu notamment auprès de l'armée française pendant la guerre d'Indochine.



EN SOUVENIR...

Le Père Jean DOMBRE, né le 6 août 1920 à Arles fut ordonné prêtre le 24 juin 1943. Professeur au petit séminaire de Beaucaire jusqu'en 1948, il fut alors nommé vicaire à Saint-Gilles où il demeura jusqu'en 1972. Il devint alors curé de Saint-Laurent d'Aigouze. Puis au mois de juin 1980, curé de Garons, charge qu'il conserva jusqu'en 2000 où il fut déchargé de ministère. Décédé le 15 juin 2018, ses obsèques ont été célébrées en l'église de Garons le 18 juin.

Suite à son décès, ont été retrouvées dans ces effets personnels des notes manuscrites dont le sonnet et le poème suivants datés de mars 1988, envoyé par un dénommé « Pierre-Jean ». Cet auteur aurait certainement souhaité que ses pensées soient adressées à l'ensemble des Garonnais (*notes manuscrites transmises par la famille VIOLET, que nous remercions pour ce partage*).

La Madone de Garons
- Sonnet -

Depuis ma tendre enfance, je connais la Madone,
Au bord de la Grand' Rue de mon pays natal,
Sur une jolie place où, Dieu nous le pardonne,
Nous jouions autrefois, en ce lieu idéal.

Les douces mains tendues, coiffée de sa couronne,
Elle veille sur nous du haut du piédestal,
De notre cher village, elle en est la Patronne,
Ainsi que Saint Étienne qui n'est que son vassal.

Elle pourrait conter, de Garons, son histoire,
Et les évènements gardés en sa mémoire,
Que pendant plus d'un siècle, elle a vu défiler,

Elle est toujours présente, sa bonté et sa gloire,
Ont exalté les joies, apaisé les déboires,
Et vu naître et mourir beaucoup de Garonnais.



- Poème -

Elle en a vu passer des printemps, des automnes
Des étés radieux et des hivers glacials
Mais rien n'a pu abattre notre chère Madone
Semblant nous protéger de quelque coup fatal

Pour la remercier, on a fait sa toilette
Sa robe a retrouvé sa teinte immaculée
Sa place où elle trône est plus coquette
Et elle y régnera, encore beaucoup d'années.

SOIRÉE HOMMAGE À JOHNNY HALLYDAY

Allumer le feu à la salle des fêtes, c'était le samedi 23 mars à 21h.

Quand revient la nuit après **le noir, c'est le noir** de la salle, **j'ai oublié de vivre**, afin de me consacrer à l'hommage rendu par Johnny LOVE à **l'idole des jeunes**.

Ce qui a permis à **Laura, Diégo, Gabrielle, Marie et ma jolie Sarah** de revivre de nombreux **souvenirs souvenirs.**

Drôle de métier pour ce **chanteur abandonné** qui a offert au public garonnais un **sang pour sang** d'écoute pour le **bon temps du rock'n'roll**.

Je ne suis qu'un homme mais **je te promets**, la prochaine fois **j'en parlerais au Diable** : **que je t'aime**.



Une très bonne soirée pour faire regretter à ceux qui ne sont pas venus, **l'envie d'avoir envie**.

Jean-Max Marcourel









COMITÉ DE JUMELAGE : DIRECTION L'ITALIE !

Le comité de jumelage de Garons organise un déplacement à Revigliasco d'Asti dans le Piémont (5h de trajet environ) du 26 au 29 juillet 2019 (départ en bus le vendredi matin et retour le lundi soir).



Ce court séjour est organisé à l'occasion de la fête du village pour relancer officiellement le jumelage avec nos voisins italiens.
Le Comité de jumelage souhaite proposer aux garonnais(es) de participer à ce déplacement en perspectives de prochains échanges culturels, sportifs, éducatifs... (dans la limite des disponibles).

Le comité prenant à sa charge une partie du coût du transport, le séjour est proposé à 250 € par personne (transport + hôtel + restauration).

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher du bureau du comité de jumelage : tél. : 06 20 95 61 99.

État-civil



NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

- OUCHÈNE Johara, le 20 septembre 2018
- DECLERCK Benoît Jean-Baptiste Marie, le 30 septembre 2018
- JOLY Bastien Lucas Loïc, le 6 octobre 2018
- DRISS Nori, le 3 octobre 2018
- FAURE Naël Richard Claude, le 12 octobre 2018
- EL AYACHI Nelya, le 11 novembre 2018
- CAVROT Aleandro Thierry Fernand, le 12 décembre 2018
- AOUADI Nihel, le 11 janvier 2019
- AFFRE Axelle Josiane Marie, le 13 janvier 2019
- BOUKANSA VARGAS Nahïm Lyham, le 15 janvier 2019
- LAFAYE Jeanne Sylvie Simone, le 18 janvier 2019
- YANG HORDOT Lohan François Yengtchu, le 25 janvier 2019
- MARQUIS Léo Didier Philippe, le 25 janvier 2019
- DURA Shawn Laurent José, le 25 février 2019
- HUNG CHAN Hinamoeaki Kehaulanie Tetuanui, le 26 février 2019
- JACQUEMARD Jordan Yenthron, le 24 février 2019
- YANG Emma Thao, le 6 mars 2019
- DE SOUSA FERREIRA Nélya, Aregash, Carolina, le 25 mars 2019

MARIAGES

Nos félicitations à :

- Michel-Ange LOPEZ et Guylaine PORWIT le 13 octobre 2018
- Hwj-Huam YANG et Tchy VANG le 24 octobre 2018
- Mourad BOUNOUA et Cathy PANICUCCI le 26 octobre 2018
- Patrice OTASSO et Katia MORENO le 26 décembre 2018
- Rémi COSTA et Isabelle DELMAS le 23 février 2019
- Nadir OUCHENE et Mériem AKNOUCH le 16 mars 2019
- Mounaim REDDAHI et Ghariba MALKI le 30 mars 2019



DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles de :

- LE GAD René-Pierre, le 23 septembre 2018
- ANDUJAR Stéphane, le 26 octobre 2018
- HERRADA Christine, le 31 octobre 2018
- JACUMIN Maryse, le 11 novembre 2018
- KITTLER Alain, le 4 novembre 2018
- VAN CRAEYENEST-DUPEYRAT Vanessa, le 1er décembre 2018
- VERDIER DE FLAUX Roger, le 1er décembre 2018
- MAUBERNARD Patrick, le 2 décembre 2018
- VARGAS Antoine, le 6 décembre 2018
- BOUTIN Georges, le 10 janvier 2019
- ROUTABOUL Yvette, le 19 janvier 2019
- LANSDORFF Gisèle, le 17 janvier 2019
- GAUTHIER Pierre, le 2 février 2019
- DESSERRE Christianne, le 15 février 2019
- Miloud BERRAHIEL, le 21 février 2019
- BARRY Yvonne, le 4 mars 2019
- QUITTARD Claude, le 3 mars 2019
- RODRIGO Jean, le 18 mars 2019
- BENAMAR Yasmina, le 26 mars 2019
- RUZAFA GARCIA Maria de las Huertas, le 3 avril 2019

ASSOCIATIONS

Association G2AA

L'association G2AA, Garons Association d'Athlétisme, a connu un début de saison chargé avec 60 enfants inscrits en athlétisme, des compétitions, des triathlons sur piste et les cross pour un challenge, et enfin, des qualifications gardoises sur lesquels quatre athlètes se classent dans le top 5.

Les vacances de février ont permis à l'association de réunir tous les enfants pour une course d'orientation à la Bastide (Nîmes). La présidente Marie-France Robert, le coach Franck Robert et les parents présents ont passé une superbe après-midi avec les enfants pour une cohésion de groupe utile en vue des entraînements futurs.

Le programme pour cette deuxième moitié sera utile pour atteindre les performances sportives et les objectifs escomptés.
G2AA, c'est aussi sa section Marche-Nordique avec de nombreuses sorties sur le territoire des communes voisines comme Saint-Gilles, Marguerittes, Collias, Nîmes et tant d'autres.



Cross des jeunes licenciés

Sa section Running, quant à elle, s'est entraînée pour participer à la course pédestre " La Garonnaise " qui a eu lieu le dimanche 21 avril 2019. La course enfant s'est déroulée le samedi 20 avril 2019, dans le parc municipal.

Académie Taekwondo Hapkido Mudo Kwan

Début avril, le challenge Mudo Kwan a réuni 189 enfants issus de 8 clubs.

Les 60 enfants de l'académie garonnaise ont défendu avec brio les couleurs de leur commune en se hissant de nombreuses fois sur le podium.



L'académie tient à remercier les licenciés et les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement du challenge sans oublier la protection civile qui a assuré la sécurité médicale de l'évènement.

www.mk-taekwondo-nimes.fr/
www.facebook.com/MUDOKWAN.TKD.Hapkido

ASSOCIATIONS

Judo club Garons

de 4 à 77 ans

柔道 Judo pour Tous



Plaisir
Passion
Partage





Nouveauté à la rentrée 2019 :
Initiation aux arts martiaux
(Ju jitsu, grappling)





朋友



Retrouvez toutes nos informations, tarifs, horaires, événements
sur notre page Facebook : Judo Club Garons
ou sur notre site internet judogarons.e-monsite.com

ASSOCIATIONS

Un printemps chargé pour le GTR 5



Le retour des beaux jours rime avec regain d'activité pour le Garons Team Rugby 5 (GTR 5). Après un hiver marqué par l'organisation réussie de son propre tournoi, le 16 décembre, et la découverte d'une compétition de rugby en salle à Istres, le 2 février, l'équipe du président Rosarde s'est attaquée à un programme alléchant, à commencer par la participation au tournoi départemental de rugby à 5, à Caveirac, le 24 mars. Ont suivi de nombreux événements dont une sortie familiale, le 6 avril, pour assister à l'affiche du Top 14 entre le RC Toulon et le Stade Toulousain au vélodrome de Marseille, et surtout un voyage dans le centre de la France pour participer au prestigieux tournoi de l'ASM Clermont Auvergne, le week-end du 11 et 12 mai, permettant ainsi à nos valeureux joueurs de fouler la pelouse du mythique stade Michelin.



Il s'agit, encore une fois, d'une belle preuve de la vitalité de notre club précurseur dans le développement de la pratique de cette variante du rugby sans contact et ouverte à tous. Les curieux ont d'ailleurs été cordialement invités à venir découvrir et s'essayer aux joies du rugby à 5 à l'occasion de matchs d'exhibition organisés dans le cadre du tournoi des associations du 7 avril aux arènes de Garons.

Garons Team Rugby 5 (rugby à toucher)
Entraînement tous les lundis de 19h30 à 21h30 au stade Joseph Zanon.
Contact : 06 79 72 14 95
garonsteamrugby5@gmail.com

Garons Tennis de Table

GARONS TENNIS de TABLE a besoin de bénévoles,
pour que la saison prochaine puisse se faire dans de bonnes conditions.
Toute personne intéressée peut contacter Christian MAUREL au 06 74 87 03 11
ou par mail : garonstt@yahoo.com

ASSOCIATIONS

AMSL

L'Association Municipale des Sports et Loisirs, créée en 1975, est toujours aussi dynamique et a fêté, cette année, le 30e anniversaire du salon européen du flacon à parfum. 80 exposants, venus des quatre coins de l'hexagone et pour certains, de l'étranger, se sont réunis à la salle des fêtes, le 14 avril dernier.





La veille, un cocktail dinatoire a réuni les exposants, les élus, les partenaires et les responsables des associations garonnaises autour des organisateurs.



À cette occasion, Reine MARCOUREL a été honorée de la médaille de la ville de Garons remise par Alain DALMAS et de la médaille de Nîmes Métropole, remise par Yvan LACHAUD.



Le reste de l'année, de nombreuses activités sont dispensées par les différentes sections : la gymnastique, la peinture, le bridge, les randonnées. La bonne humeur et la convivialité sont l'essence même de cette association.

N'hésitez pas à venir y découvrir l'activité qui vous correspondra.



ASSOCIATIONS

Les Anciens Jeunes



Les Anciens Jeunes de Garons sont partis faire la fête à Valencia, à l'occasion des Fallas 2019, et en gardent un merveilleux souvenir. La ville entière est un spectacle. Ils ont participé aux Fallas (fête qui combine tradition, satyre et art), aux défilés grandioses en costume de Valencia, aux offrandes de fleurs à la vierge et aux feux d'artifice. La « Créma », l'apothéose des Fallas, la fête qui met fin aux festivités par le feu purificateur a, pour finir, enchanté nos aînés.
Valencia, c'est « un chaos festif » qui s'est répercuté jusqu'à l'hôtel. Le séjour s'est terminé, plus calmement, par la visite de la ville.

Sitôt rentrés, voilà les Anciens Jeunes repartis pour une dégustation de cochon grillé en Ardèche.

Les prochaines manifestations sont : couscous, pégoulade, repas de fin de saison, fin juin, et voyage en Corse. Une croisière est, quant à elle, à l'étude pour 2020.

Les Anciens Jeunes de Garons ont vraiment la pêche !

Chichoumelle

Le 16 février dernier, l'association présidée par Cristina Glotain a organisé son bal annuel à la salle des Fêtes.
Au programme : des valses, des scottishs, des mazurkas, des bourrées, des cercles, des chapeloises qui se sont enchaînés aux sons de la guitare, de la cornemuse, de la flûte irlandaise et de l'accordéon.



Les ateliers « Chichoumelle » se déroulent les jeudis soirs, entre 18h et 22h à la salle Saint-Étienne (hors vacances scolaires).



Remerciements

L'association représentant les habitants du lotissement de la Manade a été dissoute en 2018.
La trésorerie restante a permis à l'association d'acheter et de faire don à la commune d'éléments de mobilier urbain : 2 bancs et 2 poubelles installés dans le quartier par les services techniques.
Nous remercions les membres de cette association pour leur contribution et leur investissement pour la commune.

ASSOCIATIONS

Don du Sang

Où donner son sang ?

Le don du sang, sur la commune de Garons, est réalisé à la salle des Évêques (rez-de-chaussée de l'hôtel de ville).
D'autres lieux sont proposés par l'EFS via un module de recherche en ligne des centres les plus proches (centres fixes ou centres mobiles de don du sang, de plasma ou de plaquette) : www.dondesang.efs.sante.fr

Qui peut donner son sang ?

Pour donner son sang, il faut :
- avoir entre 18 et 70 ans (les plus de 60 ans étant soumis à l'approbation d'un médecin de collecte de l'EFS),
- peser au minimum 50 kg et être en bonne santé.

Toutefois, afin d'assurer la sécurité des donneurs et des receveurs, il existe des cas pour lesquels il n'est pas possible de donner son sang.

À savoir :

En France, 4 valeurs fondent le don de sang :
- l'anonymat : seul l'EFS connaît l'identité du donneur et du receveur ainsi que les données le concernant,
- le volontariat : le don du sang est un acte libre, accompli, sans aucune contrainte,
- le non-profit : le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit,
- le bénévolat : le don de sang est bénévole et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.

Comment se passe le don du sang ?

- Principe : entre 420 à 480 ml de sang sont prélevés, en fonction du poids du donneur.
- Durée : l'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes à 1 heure.
- Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang.
- Fréquence : une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an.

Prochains rendez-vous

Collectes :
Mercredi 17 juillet 2019
Mercredi 30 octobre 2019

Samedi 19 octobre 2019 :
soirée déguisée « Halloween »

Club Taurin

Notre fête votive se déroulera sur 2 week-ends :

- les 15 et 16 juin,
- du 20 au 23 juin 2019.

Cette année, la commune a été sélectionnée pour recevoir les 2 demi-finales et la finale du concours d'abrivado de Nîmes Métropole (22 et 23 juin).

Au regard du nombre de participants toujours plus important lors ces festivités, les manifestations nécessiteront une organisation particulière. Des barrières devront être installées quelques jours avant sur certains axes et des voies de circulation pourront être déviées.



Les organisateurs comptent sur votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Le CTPR le Mistral en association avec les services de la mairie de Garons

Prêt de véhicule
TOLERIE
Pose Pare Brise
PLANETE AUTO
PEINTURE
Réparations Toutes Assurances et Toutes Marques
Agréé assurances ALLIANZ - AREAS - AGPM - CREDIT MUTUEL - MACSF - ACMN - SERENIS
18, Rte de Bouillargues 30128 GARONS
CARROSSERIE MECANIQUE
Tél. 04 66 70 13 04
Mob.:06 80 34 96 16 Fax : 04 66 70 05 13

Rodrigue Coiffure
GARONS :
16 Grand Rue Tél. 04 66 70 09 66
Rés. Le Concorde Tél. 04 66 70 15 15
www.rodrigue-coiffure.fr

ABATOUT
Les élagueurs grimpeurs
• Elagage • Tailles et soins de vos arbres
• Abattage difficile • Elagueurs diplômés
Tél. 04 66 700 222
pelon.cyrille@orange.fr
www.abatout.fr
2 chemin de la Courbade 30128 Garons

GARAGE PRADE sarl
AGENT PEUGEOT
Carrosserie - Mécanique
Climatisation
Toutes marques
Ventes Véhicules Neufs & Occasions
e-mail -garageprade@wanadoo.fr
Tél.: 04 66 20 38 48 - Fax : 04 66 20 55 27
RN 113 - ZI Les Bosquets - Rue de Garons - BOUILLARGUES

Le Maire et le conseil municipal remercient les annonceurs pour leur contribution

BIENVENUE À

RK TOITURE
CHARPENTE-ZINGUERIE
ROMAIN KUNTZ
06 49 69 41 62
RKTOITURE30@GMAIL.COM
GARONS

CAMESHAFT
GESTION DES IDENTITÉS, RESSOURCES HUMAINES ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
06 84 35 26 35
DAVID.SAADA@CAMESHAFT.COM
8 RUE JACQUES COMI
GARONS

MICRO-CRÈCHE LA RÊVERIE DES CHÉRUBINS
06 79 70 85 77
CRECHE-30128@LES-CHERUBINS.COM
GARONS-30128.LES-CHERUBINS-CRECHES.COM
8 AV. DE L'EUROPE
GARONS

POINT INFO

EAU POTABLE
SAUR : 71, avenue Jean-Jaurès - Nîmes
Tél. 04 30 62 10 01

ÉCLAIRAGE PUBLIC
Si vous rencontrez un problème d'éclairage public, merci de vous adresser à la mairie au 04 66 70 05 77

EAUX USÉES
VEOLIA EAU : Rue Grezet - 30230 Rodilhan
Tél. 09 69 32 35 52

MON ENCART PUBLICITAIRE DANS LES PARUTIONS DE MA COMMUNE

Le bulletin municipal, qui paraît en mai et en octobre, et l'agenda de fin d'année sont tirés à 2200 exemplaires et distribués dans les boîtes aux lettres de la commune, y compris dans celle des personnes ne désirant pas recevoir de publicités.
Si vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans ces parutions, contactez Ab Ovo au 04 66 62 93 63 ou par mail : abovo2000@orange.fr pour connaître les tarifs.

FÊTE VOTIVE GARONS

Les 15 et 16 juin et du 20 au 23 juin 2019

ORGANISEE PAR LE CTPR LE MISTRAL EN PARTENARIAT AVEC LA MAIIRE DE GARONS

Samedi 15 juin :
16h00 : Course de ligue / ***Arènes Emile TRAZIC***
Manades : Du Rousty, Les Montilles, Didelot

Dimanche 16 juin :
15h30 : Course de taureaux jeunes / ***Arènes Emile TRAZIC***
Manades : Du Rousty, Les Montilles, Leron, Chapelle, Aubanel, Chanoines

19h00 : Abrivado - ***Rue Xavier Tronc, Rue Remessaire, Rue de la Fontaine, Arènes Emile TRAZIC (Aller/Retour)***
Manade : Les Montilles

Jeudi 20 juin :
19h00 : Abrivado – ***Rue Xavier Tronc, Rue Remessaire, Rue de la Fontaine, Arènes Emile TRAZIC (Aller/Retour)***
Manade Leron

Vendredi 21 juin :
12h00 : Abrivado – ***Rue Xavier Tronc, Rue Remessaire, Rue de la Fontaine, Arènes Emile TRAZIC (Aller/Retour)***
Manade : Chapelle

14h30 : Course pour les Ecoles avec l'Ecole Taurine Bouillargues – ***Arènes Emile TRAZIC***
Manade : Didelot

20h00 - Pégoulade des Associations
Départ : Plateau sportif des Ecoles Jean-Monnet
Suivi du vin d'honneur offert par la Mairie
Aux Arènes Emile TRAZIC

22h00 : Olympiades / ***Arènes Emile TRAZIC***
Manades : Les Alpilles, Chanoines, Lou-Simbeu

22h00 à 02h00 – DJ ALCADE Soirée spéciale Féria /***Place de la Mairie***

Samedi 22 juin :
9h00 - Déjeuner / ***Jardin de la Mairie***
Offert par la Mairie de Garons

Restauration assurée durant toute la fête par les restaurateurs de la commune.
Animation par les Forains

Les organisateurs ne répondent pas des accidents et se réservent le droit de modifier le programme à tout moment.

Samedi 22 juin :
10h00 : Première ½ Finale Nîmes Métropole
Square de la Gare, rue du Castellas, ancienne route de Bouillargues, rue Xavier Tronc, passage devant la médiathèque, rue de la République, rue Xavier Tronc, rue Remessaire, rue de la Fontaine, Arènes Emile Trazic (Aller/retour)
Manades : Des Oliviers, Robert H, Pierre Aubanel et Fils, Arlatenco, Du Rousty, Du Seden

12h00 : Annonce des résultats – ***Arènes Emile Trazic***

15h00 : Spectacle équestre / ***Arènes Emile TRAZIC***
Animé par « Cheval Ose »

18h00 – Deuxième ½ Finale Nîmes Métropole
Square de la Gare, rue du Castellas, ancienne route de Bouillargues, rue Xavier Tronc, descendre devant la médiathèque, rue de la République, rue Xavier Tronc, rue Remessaire, rue de la Fontaine, Arènes Emile Trazic (Aller/retour)
Manades : Briaux, Agnel, Di Amista, Nabrigas, Leron, La Vistrenque

20h00 : Annonce des résultats – Arènes Emile Trazic

20h00 : Concours de boules - ***Stade Joseph ZANON***

22h00 : Encierro – *Place des Arènes – Arènes Emile Trazic*
Manade : Les Alpilles

22h00 à 02h00 : soirée Big Show DJ Alcade – ***Place de la Mairie***

Dimanche 23 juin :
10h00 : Finale Nîmes Métropole
Square de la Gare, rue de Bellegarde, rue Xavier Tronc, direction la médiathèque, rue de la République, rue Xavier Tronc, rue Remessaire, rue de la Fontaine, Arènes Emile Trazic (Aller) / Rue de la Fontaine, rue Remessaire, rue Xavier Tronc, rue de Bouillargues, rue du Castellas, rue de Bellegarde, lotissement rue Jean Brémond (Retour)

12h00 : Remise des prix – ***Arènes Emile Trazic***

13h00 à 15h30 : apéritif coloré – ***Place de la Mairie***

15h30 : Taureau piscine - ***Arènes Emile Trazic***
Manade : Chapelle

19h00 : Bandido de clôture 20 Taureaux –
Rue Xavier Tronc, Rue Remessaire, Rue de la Fontaine, Arènes Emile TRAZIC (Aller/Retour)

20h30 : clôture de la fête